

2022

Programme de formation



Complémentaire Santé

Crée par KOCK Thierry
KML INFORMATIQUE

ANAEL TT – Complémentaire Santé

Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ D'être autonomes sur la gestion de la complémentaire santé.

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à

Public

Le public concerné est : Tous utilisateurs utilisant ANAEL TT

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : Aucun
- Niveau exigé : Aucun

Durée

Cette formation se déroulera en 14 heures sur 2 jours.

Horaires : 9h à 13h et 14h à 17h

Dates : La date est précisée dans la convention de formation.

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 2 400 euros HT soit 2 880 TTC (taux de tva 20%).

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque : La convention de formation est signée

Les délais d'accès à l'action sont : 15 Jours avant le début prévu



KML INFORMATIQUE

25 rue du bois de la remise 91480 VARENNES JARCY

SIRET : 51104707800023 – APE : 4741Z - SAS au capital social de 80 000€ - TVA Intracommunautaire N° FR83511047078
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11 91 0721491

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : la méthode choisie est la méthode « démonstrative ».

Apprentissage pas à pas facilité par l'expérience et la pédagogie du formateur.

A l'issue de chaque partie un exercice pratique est réalisé.

Supports pédagogiques : Le support est fournis par le client via l'intranet, afin d'avoir un guide personnalisé en fonction des process de l'entreprise.

Prise en compte du handicap : Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap en fonction des dispositions prévu dans l'entreprise. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Contact du référent Handicap : thierry.kock@kml-informatique.fr

Éléments matériels de la formation

Salle de formation : salle mis à disposition par le client avec Ecran grand format ou Vidéo projecteur + PC Fixe ou PC Portable.

Équipements divers mis à disposition : Un ordinateur est mis à disposition du stagiaire

Documentation : Le formateur s'appuiera sur les documents mis à disposition par l'éditeur ou le client

Compétences des formateurs

La formation sera assurée par Monsieur Thierry KOCK, assurant des formations sur l'outil ANAEL TT depuis 2006 et utilisateur expert depuis 2003.

Contenu

PARTIE 1 Explication de la loi sur la complémentaire santé (3 heures)

- Les avantages d'intérimaires santé
- Les options d'intérimaires santé
- Le 100% santé

PARTIE 2 Acquérir le savoir faire pour établir les déclarations mensuelles (4 heures + 1 heure de mise en pratique)

- Eligibilité mensuelle des intérimaires
- Paramétrage des rubriques pour l'alimentation des Flux
- Déclaration des heures travaillées (Flux)
- Consultation de la situation des intérimaires
- Régularisations en DSN

PARTIE 3 Explication sur l'incidence en paie (4 heures + 2 heure de mise en pratique)

- Paramétrage des rubriques pour l'alimentation de la paie
- Suivi des cotisations
- Gestion des régularisations



KML INFORMATIQUE

25 rue du bois de la remise 91480 VARENNES JARCY

SIRET : 51104707800023 – APE : 4741Z - SAS au capital social de 80 000€ - TVA Intracommunautaire N° FR83511047078
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11 91 0721491

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Evaluation des acquis en fin de session

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Exercices pratiques avec corrections, réalisés tout au long de la session.
- Questionnaire type QCM en fin de session.



KML INFORMATIQUE

25 rue du bois de la remise 91480 VARENNES JARCY

SIRET : 51104707800023 – APE : 4741Z - SAS au capital social de 80 000€ - TVA Intracommunautaire N° FR83511047078
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11 91 0721491